

II.3.13. Guerz Gabriella a Vergy.

Ms. III, p. 459-469.

Timbre : Var an ton gallec.

Incipit : Allas ! piou biquen sur a gredo

Composition : 22 c. de 8 v. de 9 et 8 p. alt.

Sujet.

Complainte de Gabrielle de Vergy. Gabrielle et Raoul de Coucy s'aimaient depuis l'enfance (c. 1). Mais les parents de la jeune fille la marièrent à Fayel, qui, fou de jalousie, l'enferma dans son château (c. 2-4). Raoul, de dépit, part en Terre Sainte (c. 5-6), où il est gravement blessé au combat (c. 7-8). Avant de succomber, il demande à Monlac, son écuyer, d'apporter à celle qu'il aime son cœur et une lettre (c. 9-12). Mais Fayel intercepte le messenger, le tue (c. 13), puis fait manger à Gabrielle le cœur de Raoul, avant de lui dévoiler la vérité (c. 14-21). Gabrielle en meurt (c. 22).

Origine du texte.

Dans le manuscrit : texte signé A.L.M. Lédan.

Autres sources : Sur l'imprimé, après la mention « *Propriété de l'auteur* », il rajoute : « *An torfet horrupl-mâ en devoa lec'h er bloa 1191, dindan rên Philip-August, Roue a Franç.* » (Ce terrible crime a eu lieu en l'an 1191, sous le règne de Philippe-Auguste, roi de France).

Il s'agit d'une traduction d'un chant composé par le Duc de la Vallière, intitulée « *Les infortunés amour de Cominge, romance* », imprimé une première fois sur feuille volante en 1752, en compagnie d'un second texte du même auteur. Il fut de nouveau édité dans un recueil de Francisque Michel, en 1830, sous le nom « *Romance du Duc de La Vallière. Les infortunés amours de Gabrielle de Vergi et de Raoul de Coucy* » (1). La base de cette complainte est le récit tel qu'il a été raconté par Mlle de Lussan, dans son livre *Anecdotes de la cour de Philippe-Auguste*, édité en 1733 (2).

Alexandre Lédan et le texte.

Transcription : la graphie /g'/, des années 1815, n'est pas utilisée. La traduction d'A. Lédan est proche de l'original. Il est possible qu'il est eu le recueil de F. Michel entre les mains.

Impression(s) : **Guerz Gabriella a Vergy.** Var an ton gallec. - in-12, 8 p. - 1 moull : imp (1830). - Cat. 1834. - Bai. G22. La déclaration date du 12/08/1830. Ce titre ne réapparaît pas dans le catalogue de 1836. Il est possible que les 2000 exemplaires tirés aient été vendus dans ce laps de temps, ou bien que le peu de vente ait poussé A. Lédan à ne pas le mentionner.

Mise en valeur : MaL (1834, non mentionné) / *Complaintes ou Guerziou* (1854).

Impressions postérieures sur feuilles volantes (ou édition populaire). Non répertorié.

Versions collectées. Catalogue Malrieu, non répertorié.

Dans le cadre de l'enquête Ampère-Fortoul sur les poésies populaires de la France (1852-1876), F.-M. Luzel fit un premier envoi, en 1853, comprenant une chanson en français et 86 traductions de chants breton, sans y adjoindre les originaux. Le texte « Gabriella de Vergy » en faisait partie (3).

Sources bibliographiques.

(1) **F. Michel**, *Chansons du Châtelain de Coucy, revues sur tous les manuscrits (...)*, Imp. De Crapelet, 1830, p. 103-110.

(2) **G. Michel**, *La Chatelaine de Vergy : les traditions comtoises et l'histoire*, s.l.n.d., p. 41-42

(3) **L. Berthou-Bécam**, *Enquête (...)*, vol. 1, p. 334-342.